



# Abus de l'administration Hospitalière

Par **Pierre74**, le **27/10/2009** à **22:31**

Je suis "stagiarisé" dans la fonction publique depuis 18 mois et après 2 ans de contrat en CDD donc :

L'hôpital m'a inscrit au régime spéciale des fonctionnaires le 28 Novembre 2007 (Bulletin de signalement "Réf imprimé S1215a-05/01") avec effet au 01 Septembre 2007

Je relève donc du régime publique même en tant que stagiaire non ?

[s]Mon employeur me licencie en fin de stage et me raye des contrôles alors que je suis en A.T. avant l'entretien préalable. [/s]

La C.P.A.M. (le dernier des nombreux courrier qui date du 12 Octobre courant) il me disent que je ne dépend pas de leurs services je ne perçois pas d'Indemnité journalière de ce fait!

Et je ne peux m'inscrire au Pôle Emploie car je suis en A.T.

**Cornélien n'est ce pas !**

Je crains d'être dans un situation ou l'administration essaye d'étouffer un boulette monumentale, et d'en faire les frais !

Il me reste la solution de l'appel au secours que je fais a travers ce forum avant de commettre un fait divers sanglant !

C'est insupportable et vital je n'ai plus de réserves financières !